



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E121141

VALABLE JUSQU'AU 27/09/2025

ÉDITÉ LE

02/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974

Forme juridique : SAS

Capital : 1 121 232

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Cesson-Sévigné 301 340 584

Siret : 301 340 584 06274

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 58.763.113

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD XFR00016500LI / FR00016501LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : ENGIE HOME SERVICES (AGENCE)

RUE DES IMPRIMEURS
44220 COUERON

Téléphone : 02 28 00 29 04

Fax :

Portable : 06 71 04 74 18

Site Internet : www.engie-homeservices.fr

E-mail : dtr4.homeservices@engie.com

Responsabilité légale :

PERIO CHRISTOPHE DIRECTEUR GÉNÉRAL / PONS BENOIT PRÉSIDENT /
ROUCHETTE LAURENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 51

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 29/09/2021 |
| 5261 PROB | Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 25/06/2025 |
| 5312 | Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE | 19/06/2024 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 25/06/2025 |
| o Pompe à chaleur : chauffage | 29/09/2021 |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 29/09/2021 |
| o Radiateurs électriques, dont régulation. | 25/06/2025 |
| o Ventilation mécanique | 13/04/2023 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.